



Montreuil, le 12 Octobre 2022

Mme Christel HEYDEMANN
Directrice Générale

Objet : préavis de grève journée du 18 Octobre 2022

Madame la Directrice Générale,

Les salariés dans toutes les entreprises et les services sur l'ensemble du territoire sont confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat, à des conditions de travail qui se dégradent et au manque d'emploi et à cela s'ajoute la pression et la répression syndicale à l'encontre des militants syndicaux.

A Orange la situation des salariés n'a pas cessé de se dégrader tant sur la rémunération que sur les conditions de travail ainsi que sur la qualité du service rendu à la population. Il est urgent de répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes dont vous êtes également responsable.

Les entreprises et notamment Orange n'ont jamais autant versé de dividendes aux actionnaires au détriment des salariés qui créent les richesses de l'entreprise.

Dans ce sens la CGT FAPT dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 18 octobre 2022 afin de couvrir les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts et appelle l'ensemble des salariés à cesser le travail ce jour-là pour une autre répartition des richesses, pour l'emploi, les salaires, les conditions et l'organisation du travail, pour le droit de revendiquer et enfin pour garantir le droit à la communication,

Les salariés d'Orange revendiquent :

Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :

- L'augmentation immédiate à hauteur 8% de tous les salaires
- La mise en place du 13ème mois en plus des éléments de rémunérations actuels.
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience.
- La suppression de toutes inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis +10 ans,...).
- le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes.
- Un SMIC à l'embauche de 2000€ sans qualification.

- La prise en charge de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile

Une politique d'emploi ambitieuse avec :

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail.
- L'embauche de tous les apprentis, CDD, intérimaires...
- La ré-internalisation des activités et des salariés de la sous-traitance le nécessitant.
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h.
- L'arrêt de tous projets de fermetures des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité.

Le droit de revendiquer avec:

- L'arrêt de toutes les pressions et répressions en direction des militants syndicaux et la levée de toutes les sanctions

Dans le cadre de ce préavis, nous réaffirmons notre volonté d'être reçu par la direction d'Orange.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale l'expression de nos salutations distinguées.

**Pour la CGT FAPT,
Pascal Le Lausque
Membre du Bureau Fédéral**

